



Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux
Liberté Responsabilité Éthique

CARCDSF
A l'attention de Monsieur Le Président
50, avenue Hoche
75381 Paris cedex 08

Alfortville, le 30 Mars 2020

Mr. Le Président de la CARCDSF, Cher confrère,

La profession, tout comme le pays, se trouve face à un défi immense et inimaginable lancé par cette épidémie.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles :

- l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes a pris ses responsabilités en demandant la fermeture des cabinets dentaires tout en maintenant et organisant la continuité des soins et la gestion des urgences.
- les Syndicats dentaires mettent tous leurs moyens à la disposition des consœurs et confrères dans la recherche de solutions adaptées à cette crise et dans l'accompagnement dans les démarches administratives de sauvegarde de l'emploi et économique de leur structure. Il n'y a pas une journée sans contacts politiques et administratifs afin que la profession et plus largement la filière ne soit pas la grande oubliée des systèmes d'aides économiques proposés.
- Les URPS sont à la manœuvre dans les achats des EPI et leur distribution dans les différentes régions afin de permettre à la profession de gérer les soins urgents dans les meilleures conditions de sécurité. Elles se font aussi le relais des problématiques économiques de notre profession auprès des ARS et autorités régionales avec lesquelles elles sont en interactions.

Autant vous dire, que vos deux dernières communications à destination de la profession ont été très mal ressenties. Le bureau de la FSDL salue la mesure de report des 2 prochaines mensualités de cotisation, mais pense que la réponse n'est pas à la hauteur du mur économique se présentant devant les cabinets dentaires libéraux. Ainsi, nous vous demandons l'abandon des 6 prochains mois de cotisation en respectant bien entendu le cadre légal qui vous contraint. Un tel effort ne mettra pas en péril la saine gestion de notre caisse de retraite et permettra d'éviter des catastrophes économiques ayant elles-mêmes des répercussions bien plus durables sur notre caisse de retraite. Nous comprenons que vous vouliez rester maître de votre communication et que vous puissiez être bloqués par des problèmes statutaires, mais nous vous le répétons à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

Recevez, cher Président et cher confrère, l'expression de nos salutations confraternelles.

Docteur Patrick Solera pour le bureau de la FSDL

Docteur Patrick Solera
Président de la FSDL